

Séance
ordinaire du 18
mars 2019

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONT-JOLI**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU DIX-HUITIÈME (18^e)
JOUR DU MOIS DE MARS DEUX-MIL-DIX-NEUF (2019) À COMPTER DE 20 H
À LA SALLE DU CONSEIL SITUÉE AU 40 HÔTEL-DE-VILLE À MONT-JOLI**

M. Martin Soucy, maire
M. Gilles Lavoie, conseiller du district 1
Mme Annie Blais, conseillère du district 2
M. Robin Guy, conseiller du district 3
M. Jean-Pierre Labonté, conseiller du district 4
M. Alain Thibault, conseiller du district 5
M. Denis Dubé, conseiller du district 6

Monsieur le Maire préside la séance, conformément aux dispositions de l'article 328 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

Aucun (0) contribuable n'assiste à la séance alors que trois (3) membres du personnel-cadre de la Ville, soit madame Sonia Lévesque, directrice des communications et responsable du cabinet du maire ainsi que monsieur Joël Harrisson, directeur général et greffier adjoint et Steve Corneau, directeur des finances y assistent.

Sont également présents messieurs Jérôme Boucher de la Télévision de La Mitis et Jean-Philippe Langlais du journal L'Avantage.

MOMENT DE RÉFLEXION

19.03.131

**OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR MONSIEUR LE MAIRE ET
CONSTATATION DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Bonsoir,

Au nom de mes collègues du conseil, je tiens à souhaiter la bienvenue au public présent de même qu'à nos concitoyennes et concitoyens qui nous regardent par le truchement de la Télévision de La Mitis. Je préside la séance, conformément aux dispositions de l'article 328 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

Tous forment le quorum du conseil municipal. Les membres reconnaissent avoir été convoqués selon les dispositions de la Loi. Le greffier adjoint rédige le procès-verbal.

19.03.132

LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Tous les membres du conseil ayant reçu l'ordre du jour, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité de l'adopter comme suit :

1. Ouverture de la séance par monsieur le maire et constatation de la signification de l'avis de convocation.
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour.

ADMINISTRATION

3. Dévolution des responsabilités aux membres du conseil.
4. Autorisation d'inscription aux assises 2019 de l'Union des municipalités du Québec (UMQ).

FINANCES

5. Autorisation de paiement à la Régie intermunicipale de l'aéroport régional de Mont-Joli dans le dossier des taxes foncières.
6. Dépôt et rapport du trésorier sur les activités concernant le financement des partis politiques municipaux et des candidats indépendants et le contrôle des dépenses électorales.

7. Autorisation de versement des dons.
8. Autorisation d'un paiement à la municipalité de Sainte-Flavie pour la compensation de l'annexion de l'Institut Maurice-Lamontagne.
9. Autorisation de mandat à Me Nadia Heppell, Notaire.
10. Autorisation de versement de la contribution financière de la Ville de Mont-Joli au comité organisateur de la Fresqu'ô Fête.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

11. Adoption de la politique sur le respect au travail.
12. Renouvellement de l'adhésion à l'Ordre des technologues professionnels du Québec.
13. Autorisation de formation à la greffière et au directeur des finances.
14. Acceptation de la lettre d'entente intervenue entre la Ville de Mont-Joli et le syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Mont-Joli (CSN).
15. Acceptation de la modification de la description de tâches du chef d'équipe division eau et infrastructures.

LOISIRS

16. Autorisation de versement d'une compensation aux assistants de la relâche.
17. Recommandation de paiement – construction de l'amphithéâtre Desjardins – décompte progressif no 1.
18. Autorisation de demande d'assistance financière à la Société Nationale de l'Est-du-Québec pour l'organisation de la fête nationale 2019.
19. Autorisation de signature de l'entente relative à l'application de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

20. Autorisation de versement de l'aide financière pour le service des brigadiers scolaires.
21. Autorisation de modification de statut pour une recrue.
22. Nomination de lieutenants au service incendie.

TRAVAUX PUBLICS

23. Avis de motion d'un règlement modifiant et abrogeant le règlement 2018-1393 concernant l'établissement d'une tarification pour certains secteurs d'activités de la Ville.
24. Dépôt du projet de règlement 2019-1411 modifiant et abrogeant le règlement 2018-1393 concernant l'établissement d'une tarification pour certains secteurs d'activités de la Ville.
25. Demande d'aide financière de la Ville de Mont-Joli dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.
26. Adjudication d'un mandat de services professionnels au service de génie de La MRC de La Mitis.

URBANISME

27. Assemblée publique de consultation projet de règlement 2019-1408 modifiant divers éléments du règlement de zonage.

28. Second projet de règlement 2019-1408 modifiant divers éléments du règlement de zonage.
29. Avis de motion d'un règlement modifiant le règlement de permis et certificats.
30. Adoption du projet de règlement numéro 2019-1409 modifiant le règlement des permis et certificats 2009-1214.
31. Consultation publique sur la demande de dérogation mineure pour le 51, avenue des Aviateurs.
32. Adjudication d'un mandat à monsieur Paul Gingras, aménagiste à la MRC de La Mitis.

AFFAIRES NOUVELLES

33. Modification à l'article 5.02 de la Politique des cadres
34. Période de questions.
35. Clôture et levée de l'assemblée.

ADMINISTRATION

19.03.133

MODIFICATION DES RESPONSABILITÉS AUX MEMBRES DU CONSEIL

L'ajout de plusieurs comités, de projets et de responsabilités me fournit l'occasion de procéder à un nouveau partage des responsabilités entre élus. L'objectif de ces dévolutions consiste à nommer, aux différents comités de travail de la Ville, une heureuse combinaison de personnes apportant à la fois de l'expérience et du sang neuf.

Monsieur Martin Soucy, maire

- √ Membre d'office de tous les comités de la Ville
- √ Communication et relations avec les citoyens
- √ La CODEM et le développement économique
- √ Politique familles-aînés
- √ Membre du conseil des maires de la MRC de la Mitis
- √ Membre du comité administratif de la MRC de La Mitis
- √ Membre du conseil d'administration du CLD
- √ Membre du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'aéroport de Mont-Joli
- √ Membre du comité de sécurité publique de la MRC
- √ Membre du conseil d'administration du TAC de La Mitis
- √ Membre du comité Stratégie Jeunesse de La Mitis
- √ Membre du comité santé MRC de La Mitis
- √ Membre du comité FARR
- √ Membre du conseil régional de développement
- √ Membre du comité régional Environnement BSL
- √ Membre de la RVIEQ
- √ Porte-parole des élus BSL – Pôle régional de l'innovation
- √ Membre du Caucus des Centralités de l'UMQ
- √ Membre du comité du transport ferroviaire de l'UMQ
- √ Membre du comité de sécurité publique de l'UMQ

Monsieur Gilles Lavoie

- √ Travaux publics, *répondant*
- √ Ressources humaines, *répondant*
- √ Fonds de retraite des employés, *répondant*
- √ Fondation de la Ville, *répondant*
- √ Office municipal d'habitation, *répondant*

- √ Comité Santé MRC de La Mitis
- √ Comité Patrimoine militaire de La Mitis, *répondant*

Madame Annie Blais

- √ Politique culturelle et CLAC, *répondante*
- √ Politique familles-aînés, *répondante*
- √ Parc du Ruisseau Lebrun, *répondante*
- √ Petit Plantarium, *répondante*
- √ Comité environnement, *répondante*
- √ Comité stratégie jeunesse, *répondante*
- √ Parc de la Rivière-Mitis, *répondante*
- √ Ressources humaines
- √ Fonds de retraite des employés

Monsieur Robin Guy

- √ Sécurité publique, *répondant*
- √ Sécurité incendie, *répondant*
- √ Comité de circulation
- √ Plan des mesures d'urgence et sécurité civile, *répondant*
- √ Maison des jeunes, *répondant*
- √ Comité négociation Association des pompiers, *répondant*
- √ Regroupement inter- municipal incendie
- √ Parc du ruisseau Lebrun
- √ Petit Plantarium

Monsieur Jean-Pierre Labonté

- √ Sports et loisirs, *répondant*
- √ Comité des dons, *répondant*
- √ Corporation des événements spéciaux, *répondant*
- √ Corporation du stade du centenaire, *répondant*
- √ Politique culturelle et CLAC
- √ Stratégie d'accueil des nouveaux arrivants – mérite municipal

Monsieur Alain Thibault

- √ Urbanisme, *répondant*
- √ Développement économique
- √ La CODEM
- √ Comité d'embellissement, *répondant*
- √ Finances
- √ Sports et Loisirs et Construction de l'aréna, *répondant*
- √ Murmures de la Ville, *répondant*

Monsieur Denis Dubé

- √ Finances, *répondant*
- √ Développement économique, *répondant*
- √ La CODEM, *répondant*
- √ Comité de circulation, *répondant*
- √ Sécurité publique
- √ Travaux publics
- √ Comité des dons
- √ Sécurité incendie
- √ Accueil des nouveaux arrivants et mérite municipal, *répondant*
- √ Urbanisme

Il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité d'adopter officiellement ce partage des tâches entre les membres du conseil.

19.03.134 AUTORISATION D'INSCRIPTION AUX ASSISES 2019 DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Robin Guy et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inscription de sept membres du conseil municipal de la Ville de Mont-Joli aux Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) qui auront lieu à Québec du 9 au 11 mai 2019. Le tarif est de 775 \$ par personne plus les taxes et cette dépense est prévue au budget. Les frais de déplacement, d'hébergement et de repas sont également autorisés.

FINANCES

19.03.135 AUTORISATION DE PAIEMENT À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'AÉROPORT RÉGIONAL DE MONT-JOLI DANS LE DOSSIER DES TAXES FONCIÈRES

Il est proposé par la conseillère Annie Blais appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité d'autoriser le versement d'une compensation financière à la Régie intermunicipale de l'aéroport de Mont-Joli, entente officialisée par l'adoption de la résolution 08.04.233.

Ainsi le conseil approuve le paiement à la Régie intermunicipale de l'aéroport régional de Mont-Joli de quatre (4) versements de 31 441.87 \$ pour l'année 2019 à exécuter le 15 mars, le 1^{er} juin, 1^{er} septembre et 1^{er} novembre 2019.

En contrepartie, la Régie versera à la Ville de Mont-Joli la somme de 54 111.69 \$, les 15 mars, 1^{er} juin, 1^{er} septembre et 1^{er} novembre 2019 en guise de taxes foncières.

19.03.136 DÉPÔT ET RAPPORT DU TRÉSORIER SUR LES ACTIVITÉS CONCERNANT LE FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES MUNICIPAUX ET DES CANDIDATS INDÉPENDANTS ET LE CONTRÔLE DES DÉPENSES ÉLECTORALES

Il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité que le conseil municipal reçoive en dépôt et accepte le rapport du trésorier concernant les activités prévues au financement des partis politiques municipaux et des candidats indépendants et le contrôle des dépenses électorales pour l'année 2018, et ce, conformément aux dispositions de l'article 513 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

19.03.137 AUTORISATION DE VERSEMENT DES DONS

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli a reçu des demandes de soutien financier qui ont été analysées par les personnes responsables, lesquelles ont formulé une recommandation aux membres du conseil;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité d'autoriser le versement des dons suivants :

Organisme	Objet	Don
Développement Mitis	Défi Ose Entreprendre	495 \$
Hockey mineur Mont-Joli	Publicité Championnat régional simple lettre	100 \$
SADC de La Mitis	Souper Bon climat des affaires	35 \$ X 4
CFP Mont-Joli-Mitis	Méritas de fin d'année	250 \$

**19.03.138 AUTORISATION D'UN PAIEMENT À LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FLAVIE
POUR LA COMPENSATION DE L'ANNEXION DE L'INSTITUT MAURICE-
LAMONTAGNE**

CONSIDÉRANT le projet de loi 268 adopté le 19 décembre 1986;

CONSIDÉRANT la compensation tenant lieu de taxes reçues du gouvernement fédéral pour l'Institut Maurice-Lamontagne en mars 2019 au montant de 171 906.53 \$;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli doit rembourser 30 % de ladite compensation;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité que le conseil autorise le paiement d'un montant de 51 571.96 \$ à la municipalité de Sainte-Flavie en compensation pour l'annexion du territoire de l'Institut Maurice-Lamontagne.

19.03.139 AUTORISATION DE MANDAT À ME NADIA HEPPELL, NOTAIRE

Il est proposé par la conseillère Annie Blais appuyé par le conseiller Robin Guy et résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate Me Nadia Heppell, notaire pour procéder à un addenda au contrat de cession du terrain de la Commission scolaire des Phares à la Ville de Mont-Joli.

Par la même résolution, le conseil autorise messieurs Martin Soucy, maire et Joël Harrisson, directeur général à signer pour et au nom de la Ville de Mont-Joli les documents notariés.

**19.03.140 AUTORISATION DE VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE
LA VILLE DE MONT-JOLI AU COMITÉ ORGANISATEUR DE LA FRESQU'Ô
FÊTE**

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité d'autoriser le versement au comité organisateur de la Fresqu'Ô Fête d'une somme de 15 000 \$ à titre de contribution de la Ville de Mont-Joli. Ce montant est prévu au budget de la Ville.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

19.03.141 ADOPTION DE LA POLITIQUE SUR LE RESPECT AU TRAVAIL

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Robin Guy et résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte la politique sur le respect au travail.

**19.03.142 RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À L'ORDRE DES TECHNOLOGUES
PROFESSIONNELS DU QUÉBEC**

Il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par la conseillère Annie Blais résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la somme de 511.90 \$ taxes incluses, à titre de cotisation 2019 à l'Ordre des Technologues professionnels du Québec pour monsieur Marc-André Roy, directeur du service des travaux publics, et ce, conformément à l'article 9.05 de la Politique des conditions de travail des employés-cadres de la Ville de Mont-Joli.

**19.03.143 AUTORISATION DE FORMATION À LA GREFFIÈRE ET AU DIRECTEUR DES
FINANCES**

Il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise madame

Kathleen Bossé, greffière et monsieur Steve Corneau, directeur des finances à suivre une formation web intitulée « Êtes-vous prêts pour la visite de l'Autorité des marchés publics? », qui aura lieu le 24 avril prochain au coût de 180 \$.

19.03.144 ACCEPTATION DE LA LETTRE D'ENTENTE INTERVENUE ENTRE LA VILLE DE MONT-JOLI ET LE SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DE LA VILLE DE MONT-JOLI (CSN)

Il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte la lettre d'entente intervenue entre la Ville de Mont-Joli et le syndicat des travailleuses et des travailleurs réglant ainsi les griefs 2018-03 et 04.

19.03.145 ACCEPTATION DE LA MODIFICATION DE LA DESCRIPTION DE TÂCHES DU CHEF D'ÉQUIPE DIVISION EAU ET INFRASTRUCTURES

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Robin Guy et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte la modification de la description de tâches du chef d'équipe division eau et infrastructure.

LOISIRS

19.03.146 AUTORISATION DE VERSEMENT D'UNE COMPENSATION AUX ASSISTANTS DE LA RELÂCHE

CONSIDÉRANT l'excellent travail accompli par les assistants de la relâche 2019;

CONSIDÉRANT la pratique établie consistant à leur offrir un montant à titre de récompense pour leur travail;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Robin Guy et résolu à l'unanimité de verser une somme établie selon la durée de leur implication aux personnes suivantes :

• Kamyille Thibeault	135 \$
• Fanny Perreault	135 \$
• Rosalie Beaulieu	135 \$
• Alexis Beaulieu	200 \$
• Vincent Charest	200 \$

Cette dépense totalisant 805 \$ est prévue au budget du service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

19.03.147 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – CONSTRUCTION DE L'AMPHITHÉÂTRE DESJARDINS – DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 1

CONSIDÉRANT QUE la firme Honco Bâtiments a présenté une demande de paiement no 1 pour la construction de l'amphithéâtre Desjardins au montant de 138 195.04 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE ladite demande de paiement a une retenue contractuelle de 10 %;

CONSIDÉRANT l'analyse de la demande de paiement no 1 et la recommandation du directeur des finances et trésorier, monsieur Steve Corneau;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement no 1 au montant de 138 195.04 \$ incluant les taxes à Construction Honco Bâtiments.

19.03.148 AUTORISATION DE DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE À LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE L'EST DU QUÉBEC POUR L'ORGANISATION DE LA FÊTE NATIONALE 2019

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller

Denis Dubé et résolu à l'unanimité que le conseil autorise l'organisation de festivités sur le site du Château Landry à l'occasion de la Fête nationale du Québec 2019.

L'engagement financier de la Fête nationale représente un montant d'environ 9 000 \$ plus les taxes applicables.

Il est aussi convenu de permettre à la directrice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, madame Josée Lévesque, d'acheminer une demande d'aide financière à la Société Nationale de l'Est-du-Québec en vue de l'élaboration d'activités variées. Par cette même résolution, le conseil autorise madame Lévesque à signer pour et au nom de la Ville de Mont-Joli l'ensemble des documents relatifs à la présentation d'une telle demande.

19.03.149 AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ENTENTE RELATIVE À L'APPLICATION DE LA POLITIQUE D'INTÉGRATION DES ARTS À L'ARCHITECTURE ET À L'ENVIRONNEMENT DES BÂTIMENTS ET DES SITES GOUVERNEMENTAUX ET PUBLICS

Il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par le conseiller Robin Guy et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise monsieur Joël Harrisson, directeur général et greffier adjoint à signer pour et au nom de la Ville de Mont-Joli l'entente relative à l'application de la politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics avec le Ministère de la Culture et des Communications.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

19.03.150 AUTORISATION DE VERSEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE POUR LE SERVICE DES BRIGADIERS SCOLAIRES

CONSIDÉRANT la volonté du conseil de soutenir le service de brigadiers scolaires dans le but d'assurer une meilleure sécurité pour les enfants qui fréquentent les écoles primaires Norjoli et des Alizés;

POUR CE MOTIF, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité de verser le montant de 14 092.50 \$ à la Maison des jeunes de Mont-Joli à titre de contribution de la Ville de Mont-Joli au fonctionnement du service de brigadiers scolaires pour l'exercice complet de 2019. Rappelons que la Maison des jeunes de Mont-Joli agit à titre de gestionnaire de ce service.

19.03.151 AUTORISATION DE MODIFICATION DE STATUT POUR UNE RECRUE

Il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le changement de statut de la recrue Anthony Rousseau pour le statut de pompier à l'essai tel qu'inscrit à la convention collective des pompiers et des pompières du Québec, section locale de Mont-Joli.

19.03.152 NOMINATION DE LIEUTENANTS AU SERVICE INCENDIE

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la nomination de messieurs Serge Richard et Olivier Roussel au grade de lieutenant, suite à la réussite de leur formation, pour le service incendie.

TRAVAUX PUBLICS

19.03.153 AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT 2018-1393 CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT D'UNE TARIFICATION POUR CERTAINS SECTEURS D'ACTIVITÉS DE LA VILLE

Le conseiller Gilles Lavoie donne avis de motion avec dispense de lecture qu'à une séance ultérieure de ce conseil sera présenté pour adoption un règlement modifiant et abrogeant le règlement 2018-1393 concernant l'établissement d'une tarification pour certains secteurs d'activités de la Ville.

19.03.154 DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2019-1411 MODIFIANT ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT 2018-1393 CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT D'UNE TARIFICATION POUR CERTAINS SECTEURS D'ACTIVITÉS DE LA VILLE

Le conseiller Gilles Lavoie dépose le projet de règlement 2019-1411 modifiant et abrogeant le règlement 2018-1393 concernant l'établissement d'une tarification pour certains secteurs d'activités de la Ville;

L'annexe B est ajoutée à ce règlement afin d'y inclure les taux de location de la machinerie lourde.

Outre les coûts de préparation du règlement, ce dernier n'entraîne aucuns frais additionnels pour le contribuable.

19.03.155 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE LA VILLE DE MONT-JOLI DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli a de grands besoins pour la pose de revêtement bitumineux sur son territoire en 2019;

CONSIDÉRANT QUE la liste des artères nécessitant une intervention est considérable, faisant en sorte qu'une aide financière revêt une importance déterminante dans la réalisation de ces travaux;

CONSIDÉRANT QUE les demandes antérieures ont toujours reçu un appui favorable du ministre des Transports et du député de notre circonscription;

CONSIDÉRANT QUE les rues à prioriser en 2019 sont les suivantes : rue Julien-Bouchard, avenue Lebel (de Jacques-Cartier à Blanchet), avenue Saint-Paul (intersection Thibault), rue Thibault (de Saint-Paul à Lavoie), Chemin des Peupliers (entre chemin du lac et cul-de-sac des Peupliers), rang des Bouleaux, rue Richard (de Guérin à Benoit-Gaboury), et avenue Boisvert (de Benoit-Gaboury à Jacques-Cartier).

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté résolu à l'unanimité d'adresser une demande d'aide financière à monsieur François Bonnardel, ministre des Transports ainsi qu'à monsieur Pascal Bérubé, député de Matane-Matapédia, dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour un montant total de 100 000 \$.

19.03.156 ADJUDICATION D'UN MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS AU SERVICE DE GÉNIE DE LA MRC DE LA MITIS

Il est proposé par le conseiller Robin Guy appuyé par le conseiller Annie Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'octroi d'un mandat de services professionnels au service de génie de la MRC de La Mitis pour la préparation de plans et estimations préliminaires dans le cadre du projet de réfection du boulevard Jacques-Cartier et de la rue Benoît-Quimper, et ce, au coût de 1 530 \$ plus les taxes.

URBANISME

19.03.157 ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT 2019-1408 MODIFIANT DIVERS ÉLÉMENTS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE

Monsieur Martin Soucy, maire, tient une assemblée publique de consultation sur le projet de règlement 2019-1408 modifiant le Règlement de zonage. Monsieur

Alain Thibault, conseiller responsable de l'urbanisme, est présent pour répondre aux questions.

Aucune question ou commentaire n'est adressé au conseil municipal.

19.03.158 SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 2019-1408 MODIFIANT DIVERS ÉLÉMENTS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Robin Guy et résolu à l'unanimité d'adopter un second projet de règlement 2019-1408 modifiant divers éléments du règlement de zonage.

19.03.159 AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE PERMIS ET CERTIFICATS

Le conseiller Alain Thibault donne avis de motion avec dispense de lecture qu'à une séance ultérieure de ce conseil sera présenté pour adoption un règlement modifiant le règlement de permis et certificat.

19.03.160 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-1409 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DES PERMIS ET CERTIFICATS 2009-1214

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte le projet de règlement 2019-1409 modifiant le règlement des permis et certificats 2009-1214.

19.03.161 CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 51, AVENUE DES AVIATEURS

CONSIDÉRANT QUE monsieur Rodrigue Lepage a déposé une demande de dérogation mineure afin de construire une habitation unifamiliale à 5,81 mètres de la ligne arrière alors que le règlement exige une marge de recul arrière minimale de 6,5 mètres;

CONSIDÉRANT QUE cette demande ne cause aucun préjudice sérieux aux propriétés avoisinantes;

CONSIDÉRANT QUE la dérogation mineure respecte les objectifs du plan d'urbanisme en vigueur;

CONSIDÉRANT l'avis public en date du 24 février 2019;

CONSIDÉRANT QU'aucun contribuable ne s'oppose à cette demande de dérogation mineure;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Robin Guy appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité que le conseil accepte la demande de dérogation mineure de monsieur Rodrigue Lepage.

19.03.162 ADJUDICATION D'UN MANDAT À MONSIEUR PAUL GINGRAS, AMÉNAGISTE À LA MRC DE LA MITIS

Il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité d'octroyer un mandat à monsieur Paul Gingras, aménagiste à la MRC de La Mitis pour procéder à une modification du règlement de zonage.

AFFAIRES NOUVELLES

19.03.163 MODIFICATION À L'ARTICLE 5.02 DE LA POLITIQUE DES CADRES

Il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte la modification

proposée à l'article 5.02 de la Politique des conditions de travail des employés cadres.

19.03.164 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée.

19.03.165 CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 20 h 25, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité de lever la présente séance.

Martin Soucy
Maire

Joël Harrisson
Greffier adjoint